



Sommaire

SPECIAL CESER

Séance plénière du 17 mars 2025

Billet déjà diffusé par mail le 20 mars : Pour essayer de vous être utile

Billet
S. Creachp.1

Phase 2 du plan vélo régional
JL.Peltier.....p.2

Réponse du Ceser au SDAGE et PGRI
S. Creach.....p.2/3

Décision modificative n°1 au budget 2025
S. Creach.....p.3/4



EDITO de
Stéphane CREACH
Responsable du Groupe C.G.T.
du CESER

Le Rapid'Info « spécial CESER », dans sa formule magazine remarquablement mis en page, sera publié avec retard pour des raisons techniques. Je ne peux -et ne veux- suppléer Corinne, notre secrétaire administrative. Cependant, au moins pour le Comité Régional, je voulais diffuser nos 3 interventions à la session de lundi 17 mars pour coller à l'actualité et aussi puisque le Président du Conseil Régional a prévu une « initiative politique » à Liffré samedi 22.

Ainsi, dans cette actualité, je ne peux m'empêcher de penser aux enjeux complexes actuels que la CGT, dans son ensemble, se doit d'appréhender. J'ai eu l'occasion d'ailleurs d'en toucher un mot jeudi 12 mars à Sophie Binet....Mais en 3 minutes et dans un bonjour amical... J'étais au 8 ième étage... Mais les dates ont leur importance, vous avez bien sûr lu l'humain du 14...

Je poursuis comme avec l'autre numéro du RI sur l'ONU, les anniversaires...En 1995, et oui 30 ans déjà, j'intervenais pour la FNTE, comme tout jeune secrétaire général du syndicat de l'Arsenal de Brest -âge et poste-, sur les sujets de l'armement en plein Congrès Confédéral à Montreuil, en plein conflit sur les retraites. J'expliquais ce qui se passe aujourd'hui. De mémoire, l'intervention commence ainsi « *le Monde a changé. D'un Monde bipolaire, nous passons à un Monde unipolaire où seules veulent régner les forces de l'argent ...* » Merci aux archivistes de confirmer, à un ou deux

mots, mais je suis certain du sujet. Je précisais la mondialisation de la conflictualité et de la guerre puisque dans l'issue du Capital.

Retraite, guerre, anniversaire...

Je n'apprécie pas la formule -y compris utilisée par nos adversaires- « vous avez raison trop tôt, à la CGT ». Non, on a raison ou pas, le temps ne joue pas dans la circonstance. Si la CGT est ce qu'elle est c'est justement parce qu'elle est pacifiste et qu'elle sait que la Guerre est un des vecteurs du Capital pour assoir sa domination.

J'ai fait une présentation sur ce que je comprenais à la notion d'économie de guerre en remplacement -mal venu- de la CGT en 2023 à St Malo. Ah oui, c'était à l'invitation de la FSU... J'ai croisé Roland Nivet d'ailleurs pour le Mouvement de la Paix.

Je ne sais pas pourquoi je parle de tout cela mais dans les 2 interventions, voire les 3, à suivre, vous comprendrez le lien...Pas besoin de rajouter, c'est aussi ça faire confiance.

Si un dernier mot mais très rapide. Vous savez pourquoi tout dysfonctionne dans le financement des politiques publiques dont bien évidemment celles du Conseil Régional ? Je parle des moyens financiers entre autres. Ne vous creusez pas trop la tête....Sur quoi cela repose en réalité ? Enlevée la fiscalité sur la bagnole, et les dotations de l'Etat rognées....Une fraction de TVA !

La politique de l'offre -je vous disais- comme pour celle des armements et les bénéfices de guerre...

« Une bonne guerre » comme disent les cons...

Vous pouvez accéder :

- aux avis et vœux du CESER,
- aux interventions des membres CGT du CESER
- aux interventions de tous les autres membres du CESER

À partir du site du Ceser Bretagne :
www.ceser.bretagne.bzh puis AVIS

À partir du site du Comité régional CGT. : www.cgt-bretagne.fr puis CESER puis Les avis du CESER

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
contact@cgt-bretagne.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication :
Alain LE CORRE
I.S.S.N. : 1258-7745
Bimensuel - 0,15€

Phase 2 du plan vélo régional

Intervention de Jean Luc PELTIER



La CGT partage très largement le constat effectué par le Conseil Régional sur l'utilité mais surtout la nécessité de redynamiser l'utilisation du vélo. Est-il encore nécessaire de rappeler que la pratique du vélo répond aux défis de santé publique, d'amélioration de la qualité de l'air, singulièrement en zone dense, de réduction du bruit, à la neutralité carbone, à la reconquête des centres-villes, qui risquent de devenir des zones de fortes exclusions des plus modestes avec la mise en place des ZFE... Le vélo accroît incontestablement l'attractivité des transports en commun, notamment en raison de sa complémentarité et pour s'en convaincre, il suffit de regarder les problèmes que posent son emport à bord des trains régionaux... Enfin il participe à la désaturation des axes routiers, diminuant la charge d'entretien pour les collectivités dont la contribution ne cesse d'augmenter.

Outre la transversalité des enjeux que ce soit à la faveur du climat, de l'amélioration de la qualité de vie et de la santé, son inclusivité intrinsèque rend ce mode de déplacement praticable quel que soit l'âge, le genre ou le niveau de revenu...

Pour la CGT, on ne peut passer sous silence les enjeux de formations professionnelles, d'emploi local, et in fine d'insertion. Cela est d'autant plus prégnant compte tenu de la précarité qui gagne la population française tous âges confondus ! La baisse des financements publics fragilise aussi l'en-

semble de l'éco-système vélo que les principaux acteurs français souhaiteraient développer pour ne plus dépendre de la suprématie asiatique dans le domaine manufacturier. La France dispose d'un réel savoir-faire et de nombreuses innovations ont vu le jour ces dernières années tant dans le développement de vélos à usages professionnels, que pour créer des véhicules légers dits « intermédiaires » qui constituent une réponse intéressante notamment pour les trajets domicile-travail. Ce sont de réels points d'appuis pour relancer une filière créatrice de valeurs et d'emplois assis sur la décarbonation des mobilités, mais encore faut-il pour cela un soutien réel de l'Etat et des collectivités.

Une fois de plus, les arbitrages budgétaires de l'Etat et désormais des collectivités, compromettent sérieusement nombre de projets en réponse d'ailleurs au plan national vélo ! Ce dernier, pour la première fois, outre l'augmentation des budgets, avait pour mérite de donner de la lisibilité et donc de la cohérence à l'action publique grâce à la pluri-annualité des investissements. Il est unanimement reconnu que les principaux freins à la pratique du vélo demeurent la sécurité, avec la création d'axes dédiés qui nécessitent des investissements massifs et de sécurisation des lieux de stationnement compte tenu du niveau de vols et de dégradations. Assurément pour la CGT, le retard pris en termes d'investissements compromet non seulement les actions

déjà engagées et futures, mais interroge sur leur devenir à la faveur du renouvellement des équipes municipales l'an prochain ...

Pour la CGT si tout n'est pas qu'une question de moyens, c'est assurément la principale lacune de ce plan régional vélo. Au niveau national ce ne sont plus que 50 millions d'euros issus du fond vert en lieu et place des 250 millions promis par l'Etat... Si à la faveur du funeste épisode de la pandémie de COVID la pratique du vélo a connu un véritable regain dans notre pays avec de réelles retombées pour tous les acteurs et notamment économiques, près de 10 ans après les premières véritables annonces politiques à sa faveur l'ambition publique pour son usage semble compromise. Il est clair que sans un engagement de l'Etat sur le long terme, que ce soit au niveau des moyens financiers ou dans sa gouvernance, ce plan n'aura d'effets qu'à la marge. En tout état de cause il paraît peu probable que la France rattrape son retard sur ses plus proches pays voisins, qui eux investissent massivement avec des résultats incontestables.

Pour la CGT les moyens existent assurément pour répondre aux attentes tant des collectivités que des usagers. La fin des concessions d'autoroutes crée une opportunité de trouver des financements pérennes pour décarboner les mobilités : gageons que l'Etat et les collectivités s'en saisissent !

Réponse du CESER au SDAGE et PGRI

Intervention de Stéphane CREACH



La réponse du CESER de Bretagne à la consultation publique est complète en restant dans un format accessible, l'enjeu de l'EAU est pour la CGT un enjeu social total.

C'est aussi ce que la CGT a exprimé en demande forte dès le début des travaux de l'association des CESER de l'Atlantique sur la question d'ensemble de l'engagement pour l'EAU. C'est sur cet aspect que nous souhaitons apporter notre soutien à la réponse du CESER en faisant le lien avec les objectifs Onusien du Déve-

loppement Durable et plus particulièrement le sixième : « *D'ici 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable* ». La cible de l'ONU est bien une Politique humaine puisque dans cette décennie de l'EAU (2018/2028), au niveau mondial, l'EAU reste le bien commun de l'Humanité.

Nous ne revenons pas sur le plan EAU du gouvernement d'avant le précédent -gouvernement- et des 53 mesures de planification écologique comme sur le plan breton pour l'EAU.

Les 2 ont 3 piliers, mais le « breton » n'a pas 5 mais 6 axes. Les 5 autres étant comparables, le facteur différenciant breton est « l'anticipation de l'apparition de conflits d'usage au travers la solidarité et l'aménagement du territoire ».

Les enjeux étant pour la CGT des enjeux sociaux totaux, nous insistons : pour notre syndicalisme de classe, l'aménagement du territoire ne se résume pas à l'urbanisme et la gestion de l'espace mais à la réponse aux besoins du Vivant. Sans dévelop-

per, la CGT estime que les sujets qui « frottent » ne doivent pas être noyés dans des formules lénifiantes et ainsi la CGT liste des sujets que nous questionnerons encore et encore sur :

- La difficulté à discuter des caractéristiques du secteur de l'eau (par exemple les coûts de transaction élevés) avec l'ensemble des parties prenantes;
- La portée « limitée » de la littérature examinée qui laisse de côté des contributions importantes et plus critiques au débat, comme les nôtres ;
- Les « erreurs » commises dans la définition des facteurs sociaux évoqués, notamment des facteurs aussi divers que « qui fait quoi ? »;
- La vision étroite de l'objectif ultime de la fourniture de services d'eau, qui néglige l'importance des facteurs sociaux au-delà des indicateurs techniques utilisés dans les exercices d'analyse comparative.
- Les coûts de transaction de la libéralisation et de la privatisation de l'eau qui représentent une perte sèche sociale ;
- La sous-estimation des coûts sociaux de la libéralisation et

de la privatisation de l'eau et qui doivent être abordés dans toute évaluation sérieuse ;

- La demande des gens pour l'eau publique et le droit humain à l'eau. Ceux-ci ne recherchent pas la libéralisation, la privatisation ou une réglementation technocratique;
- Le risque de l'amointrissement de « la culture scientifique », son expertise et sa compréhension pour un usage au plus grand nombre;
- Le poids industriel, agricole et résidentiel.

Cela repose donc bien le rôle de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises et administrations ainsi que de toutes les parties prenantes, c'est pourquoi, comme nous l'exigeons de longue date : Au cœur de ce débat, se placera avec la même intensité, la place du travail et des salariés.es.

La CGT en appelle donc au Conseil Régional mais aussi à l'Etat en Région, avec leurs partenaires, à placer cet enjeu dans leurs travaux pour lesquels les organisations syndicales de salariés ont aussi leur place. Il ne serait pas opportun dans des initiatives à venir d'éviter soigneusement la place des salariés et de leurs organisations syndicales.

Dans les institutions, comme dans l'organisation du dialogue social territorial, il y a lieu d'inscrire cette problématique à l'ordre du jour des réunions à venir.

La CGT appelle aussi ses syndicats et plus largement les salariés à mettre cet enjeu de l'EAU au centre des discussions au sein des Instances Représentatives du Personnel.

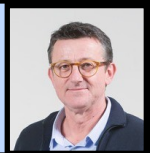
A l'entreprise ou dans les administrations, il s'agit à n'en pas douter d'un enjeu partagé dans de multiples secteurs d'activité.

C'est d'ailleurs aussi pourquoi nous pensons légitimement que la CGT, forte d'une très longue expérience en matière de prévention au travail, peut par son expertise concernant les risques être utile. Par exemple, à propos du risque inondation, le travail CGT peut permettre de concrétiser ce qu'elle propose encore seule à ce jour concernant cette culture du risque en agissant par les cindyniques, les sciences du « danger ».

Elle reste disponible pour en partager sa vision puisque nous pensons que c'est tout à fait à propos d'un point de vue territorial ; les cindyniques se caractérisant par une approche de la prévention des risques avant tout centrée sur l'organisation et les comportements humains.

Décision modificative n°1 au budget 2025

Intervention de Stéphane CREACH



Le Président du Conseil Régional signe son introduction à cette modification n° 1 annoncée dès le vote du budget primitif pour l'exercice 2025 pour intégrer les effets de la loi de finances pour 2025 et « *ajuste les dépenses en conséquence* ». Un ajustement, pour la CGT, doit reprendre la racine du mot et être « *juste* ». Sans revenir sur le maëlstrom politique du Pays depuis mi-2024, il n'est pas inutile de vérifier que c'est le continuum des mauvaises décisions d'une dissolution caractérielle qui sont une marque de fabrique de la poursuite en France d'une épreuve du maintien d'une politique confisquant « Pouvoir et Démocratie ». Mais pas les bénéfiques records de quelques familles qui poursuivent leur vie, « *peinard* ».

Ces jours-ci, des voix s'expriment pour dire que si Kamala Harris avait été élue aux Etats-Unis, les choses seraient différentes. Si Mr Macron

avait respecté les urnes aussi. Le Nouveau Front Populaire devait gouverner et dès lors nous n'examinions peut-être pas une DM1 de recul dès ce mois de mars ! Cela s'appelle la vérité au vu des propositions exprimées pour conduire « les affaires » de la Nation dès juin dernier.

Après nos échanges collectifs, le CESER précise, dans son avis, que les décisions de l'Etat comptent pour moitié dans ce budget en régression et l'autre moitié sont des mesures d'économies, ce que ne dit pas le Président de Région dans son introduction générale. Même très courte. Et l'ajustement est de - 80 millions d'euros au total, je ne reviens pas sur les jeux d'écriture. Si nous allions à l'os d'une synthèse, le tableau final de la DM1 fait état de la réalité et la conclusion de l'avis du CESER porte l'enjeu politique du sujet. Mais ce n'est pas la bonne lecture. Un budget est la résultante de choix politiques.

Le Conseil Régional, dans son objectif politique, précise dès lors que ce budget permet un effet stabilisateur de 6 grandes orientations reprises dans le rappel des propositions. C'est ainsi que le CESER répond, dans son avis complet, méthodiquement.

La CGT prend acte et les rapproche de la communication issue de la session du Conseil Régional du lundi 24 février permettant au Président Chennais-Girard de recouvrir une majorité nette. Nous citons : « nouvelle équipe, projet augmenté ». Nous ajoutons, ... mais budget diminué ! Pourtant autour des 3 grandes ambitions affichées le 24 février, il y a de quoi faire.

« Bien-vivre partout dans une Bretagne en bonne santé » : un engagement renouvelé en faveur des services publics de territoire.

« Plus d'emplois et moins de carbone » : pour développer l'économie dans une perspective à l' horizon souhaitable et soutenable.

« Plus de Bretagne » : dans un pays hypercentralisé, travailler chaque jour à davantage de responsabilités confiées aux territoires et notamment à la différenciation, en sommes à une véritable révolution.

Sur ce dernier mot, la dernière convenue, et la seule en France, Révolution, mettait fin aux féodalités justement pour un idéal d'égalité dans une volonté de redistribution des richesses créées par le Peuple.

La CGT reconnaît là malgré tout, dans ce communiqué, l'esprit et le souffle de celui de la Breizh Cop « d'un Monde à vivre » et de la « rupture négociée ». Le CESER conseillait celui des transitions. Nous devrions après notre rapport de 2017, passé donc ce septennat, être à la transformation. Mais pourtant il nous semble que ce n'est pas vers le futur qu'est le retour mais vers le passé d'avant cette Breizh Cop. Certes, il existe un contexte global mondial, mais rien n'oblige les révolutionnaires du 24 février à suivre le mouvement de la recapitalisation des oligarchies. Le retour du conservatisme, de l'autoritarisme, de la diabolisation des mœurs, de la négation du féminisme, de la remise en cause de la science, ..., ce n'est pas la Bretagne. Par contre, nous sommes intéressés par tout ce qui ressort de l'intelligence humaine combinée à l'expérience de la plus grande richesse du Monde que représente la nature.

Ainsi, tout ce qui passe au pilori des soi-disant premiers de cordée est l'exact inverse des aspirations des populations. Mais c'est ce Présent du mensonge d'extrême droite qui est là pour assoir les règles débiles de la rentabilité du Capital financier et du commerce associé. Dans un Monde où chacun essaie de développer ses exportations tout en protégeant son marché intérieur, l'essor des échanges s'accompagnent inévitablement d'une montée des tensions et des conflits. La Bretagne pourra se retrancher derrière un Duché, cela ne changera pas cette évidence. Même à 5 départements. C'est donc la voie de la Breizh Cop qu'il faut réemprunter.

Pour la CGT, force est de constater qu'à travers cette DM1, c'est bien l'emploi, la formation, la question sociale du travail, la jeunesse qui en prend pour son grade dans notre actualité régionale. C'est aussi pour nous la lecture des travaux du rapport général dont les avis des commissions.

Alors, en référence aussi à l'avis du CESER sur les achats responsables, nous pensons plus que jamais que le fruit du travail commun est la redistribution. L'invention du CESER, issue d'un groupe spécifique, de l'éco-socio conditionnalité des aides publiques - acceptée par le Conseil Régional - est certainement la seule « Révolution » palpable immédiatement. Par goût du jeu « *qui-est-ce ?* », je cite l'accroche d'un texte officiel national : « *la conditionnalité des aides publiques aux entreprises relève fondamentalement d'un choix politique. Elle relève de l'impulsion, de l'orientation économique, sociale et environnementale que souhaitent donner les responsables politiques à la dépense publique et au tissu économique* ». Ecourtons le suspens.... Il s'agit du propos de la Mission d'information commune de l'Assemblée Nationale sur la conditionnalité des aides publiques aux entreprises pour le PLF 2021 et les « Guévaristes » rédacteurs étaient alors 5, le Président, des Républicains, les 4 autres étant « des Macronistes ». Toujours au titre de la curiosité. Vous connaissez toutes et tous le sketch usité de l'épaisseur du Code du Travail et du nombre de pages. Cette mission donne le chiffre des dispositifs d'aides aux entreprises. Entre 1800 et 2000 pour un montant alors de 140 milliards. 190 aujourd'hui. On n'est plus dans l'économie administrée mais dans le socialisme privé et là bizarrement il n'y a pas de simplification prévue.

Ignorer la situation du secteur de l'industrie bretonne, de l'agroalimentaire au secteur de la santé, c'est se voiler la face. Ne pas voir par exemple que le chantier naval Piriou, dans son attelage avec Naval Group Lorient, avec la liliiale Kership, délocalise des fabrications de coques pour des navires de la Marine Nationale en Roumanie, c'est, dans la période, « fort de café » comme le dit l'adage. Je pourrais multiplier les exemples de délocalisation ou de délocalisation inversée, c'est-à-dire l'importation de manœuvre de l'UE ou hors UE, mais au lieu de cela, la CGT demande qu'un réel état des

lieux soit fait toutes filières confondues en Bretagne. Que BDI ne fasse que cela pour un point zéro dès maintenant semblerait obligatoire pour la création d'une Conférence Bretonne de l'économie qui n'existe toujours pas.

Pour conclure, nous avons ensemble, plus largement ici, un rendez-vous. Nous sommes à un peu plus d'un mois des 80 ans de l'ONU qui a donné rendez-vous aux Peuples du Monde pour 17 objectifs de Développement Durable à réaliser dans 5 ans. C'est cela que Trump, Poutine et consorts ne veulent pas. La finance internationale non plus puisque la Chine a annoncé vouloir être la première puissance mondiale en 2049. Le Développement durable a rendez-vous avec l'Histoire dans 5 ans, en 2030, pour vérifier le travail de 2015 aboutissant aux 17 objectifs ODD pour le document final intitulé « Transformer notre Monde ». C'est cela aussi notre rendez-vous au CESER. Personne ne le fera pour nous en tant que société civile organisée. Les principes et engagements de la Breizh Cop doivent être examinés de nouveau, le SRADDET et la SRTES également et ce à l'aune « d'une Charte pour l'Humanité et la Planète au 21^e siècle ». Mais pour faire cela, le CESER et surtout son équipe professionnelle, a besoin de pouvoir travailler avec des moyens ajustés rapidement en personnel, pour nous permettre de poursuivre notre juste contribution au débat de société.

Pour ce qui nous concerne à la CGT, nous pensons plus que jamais, encore une fois, dans une courte période, que c'est aussi et surtout la capacité du mouvement syndical partout dans le Monde, en Europe, en France et en Bretagne qui peut, non seulement inverser le mouvement de l'accaparement des productions issue du collectif humain du travail avec l'ensemble du Vivant, pour redonner du sens à l'existence, mais aussi donner un véritable espoir autre que celui de la mondialisation de la guerre. En ce sens, nous donnons rendez-vous aux travailleuses et travailleurs, au plus tard, le 1^{er} mai pour notre fête internationale.

Répondre à la haute exigence du changement réel pour des jours heureux, pour la CGT, par l'Autonomie territoriale, Politique et administrative, n'est vraiment pas à la hauteur des besoins de la société.